

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 5

Rubrik: Maladies des abeilles en mars 1973 ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ces miels risquent de s'altérer. Pour un miel donnant toute garantie de conservation, la densité en eau doit être inférieure à 18 ‰. Mieux vaut récolter un peu moins de miel et avoir la conscience tranquille quant à la qualité.

Les sections organisant le contrôle doivent instruire avec tout le sérieux voulu les contrôleurs, du fait qu'ils devront se rendre personnellement chez les apiculteurs pour prélever les deux échantillons, un pour le préposé SAR, l'autre restant à la section comme témoin. Ils seront particulièrement exigeants sur l'état de propreté du miel et des ustensiles et rempliront, correctement et lisiblement, le bulletin de contrôle, sans omettre d'indiquer l'adresse complète et le numéro postal de chaque participant. Nous demandons instamment aux jurys des sections de mentionner sur les bulletins de contrôle la provenance exacte des différents miels soit : colza, fleurs, forêt, etc. Dans la mesure du possible, les envois doivent être groupés et emballés avec soin. Le matériel nécessaire pour le contrôle, verres échantillons, feuilles de contrôle et récapitulatives sont à votre disposition chez le préposé. Nous vous rappelons que les sections doivent mettre à disposition de leurs membres les verres échantillons qui restent en leur possession.

Genève, mars 1973.

O. Schmid.

Maladies des abeilles en mars 1973

Acariose			St-Gall		
Canton/district	Localité	Cas			
<i>Argovie</i>			Alttoggenburg	Bütschwil	2
Aarau	Hirschtal	1	Neutoggenburg	St- Peterzell	1
Kulm	Walde	1		Ulisbach b/Wattwil	1
Muri	Benzenschwil	1	Untertoggenburg	Hoffeld	1
<i>Bâle-Campagne</i>			Gossau	Waldkirch	1
Arlesheim	Therwil	1	Oberrheintal	Eichberg	1
Gelterkinden	Gelterkinden	1	Unterrheintal	Au	1
<i>Bâle-Ville</i>			Wil	Mangwil-Bronschhofen	1
Bâle	Bâle	1		Niederwil b/Gossau	1
<i>Berne</i>			<i>Schwytz</i>		
Aarberg	Grossaffoltern	1	Küssnacht	Merlischachen	1
Aarwangen	Schüpfen	1	Schwytz	Steinerberg	1
Burgdorf	Ursenbach	1	<i>Soleure</i>		
Fraubrunnen	Hasle-Rüegsau	1	Bucheggberg	Lütterswil	1
Konolfingen	Schönbühl	1	<i>Thurgovie</i>		
Trachselwald	Trimstein	1	Arbon	Balgen/Winden	1
Courtelary	Walkringen	1	Bischofszell	Buhwil	1
Delémont	Lützelflüh	1		Pelagiberg, Gem. Gottsh.	1
<i>Grisons</i>	Cormoret	1		Hagenwil b/Amriswil	1
Unterlandquart	Delémont	1	Frauenfeld	Wittenswil	1
	Malans	1	Kreuzlingen	Tägerwilen	1
			Münchwilen	Ruch b/Märwil	1
			Weinfelden	Opfershofen	1

Acariose			Loque américaine		
<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Zurich</i>			<i>Argovie</i>		
Bülach	Bülach	1	Laufenburg	Gansingen	1
Uster	Esslingen	1	<i>Berne</i>		
<i>Fribourg</i>			Konolfingen	Beitiwil	1
Gruyère	Gumefens	1		Trimstein	1
<i>Valais</i>			Nd. Simmental	Einigen	1
Monthey	Muraz-Collombey	1		Spiez	1
	Vionnaz	1	<i>Obwald</i>		
<i>Vaud</i>				Sarnen	1
Lavaux	Mollie-Margot, comm.		<i>Soleure</i>		
Rolle	de Savigny	1	Gösgen	Lostorf	1
	Mont-sur-Rolle	1	<i>Zurich</i>		
			Winterthour	Seuzach	1
			<i>Vaud</i>		
			Lausanne	Le Mont	1

Section apicole du Liebefeld



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR MAI 1973

Le mois dernier, l'hiver devait s'avouer vaincu. Le printemps s'organisait afin de lui faire des funérailles dignes de lui en faisant jaillir toutes les premières fleurs de la saison. C'était compter sans la connivence de son acolyte, dame bise, tout heureuse de se manifester encore. Quel plaisir elle éprouve à refroidir l'atmosphère, à tordre les branches encore dénudées ! Et toujours d'un air désinvolte, elle arrive à causer de graves dommages aux forêts, à taquiner une cheminée branlante jusqu'à sa démolition. Les abeilles, elles aussi subissent les assauts de ce vent du nord. Car si le soleil cherche bien à en compenser les effets néfastes, il n'y arrive pas encore entièrement. Les abeilles veulent profiter du temps clair et sortent pour s'approvisionner en eau, car la ponte est repartie. Mais hélas, beaucoup d'entre elles sont victimes de la sournoiserie de la bise ! Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur le récipient déposé à dessein à proximité du rucher. Les cadavres qui jonchent le sol à cet endroit sont le reflet des dangers que les abeilles courent à cette époque de l'année.

Je reviens à l'une des dernières phrases écrites dans le bulletin du mois dernier concernant la pose des hausses. Les colonies, depuis la sortie de l'hiver se sont développées normalement. Chaque colonie a bâti un ou deux cadres sur cire gaufrée. Les colonies, pous-

sées encore par la distribution de sirop de leur propriétaire sont prêtes en général pour la pose des hausses. Ceci est très bien si la nature s'est développée au même rythme que les colonies, mais cette année, je doute de pouvoir donner raison à ceux qui se sont montrés optimistes. Car la pose des hausses doit être à l'unisson de la nature. Elle doit correspondre à une certaine température et à une certaine floraison : les fleurs de dent-de-lion et de colza (fleurs de printemps par excellence) doivent former de magnifiques tapis jaunes sous un soleil éclatant. Dans de telles conditions, tous les problèmes sont résolus et la récolte n'est plus qu'une question de temps. Mais si au contraire, les colonies sont haussées et prêtes pour la récolte, mais que le temps boude, que les rebuses se manifestent par un apport supplémentaire d'air froid, il y a de gros risques d'aller au-devant de quelques déboires. Les abeilles cloîtrées dans leur demeure, inactives, avec de nombreuses bouches à nourrir, provoqueront une baisse sensible des provisions. Si le temps défavorable se maintient quelques jours (ce qui est fréquent à cette période de l'année) il s'agira de contrôler les réserves. Chers collègues débutants, avant de poser les hausses, contrôlez le nombre de cadres de couvain de vos colonies (7-8 cadres au moins plus deux de nourriture) parcourez prairies et champs où les fleurs doivent être nombreuses et s'épanouir par une température de plus de 20 degrés. Même pour la plaine, les conditions énumérées ci-dessus ne seront pas atteintes avant le 10-12 mai. Par conséquent, rien ne presse ! Je m'en voudrais de rédiger ce papier, de prévoir la pose des hausses, sans ouvrir une parenthèse pour mes amis de la montagne. Dois-je vous répéter que je pense toujours à vous ? Je connais vos problèmes, je sais que vos colonies sont encore sous la neige, car un récent passage à la montagne m'y a fait découvrir quelque 50 cm. de neige fraîche additionnée à l'ancienne couche, nous arrivons volontiers à un fort mètre de neige ! Le 12 avril ! Mais je connais également la belle mentalité montagnarde et sais pertinemment que ceux qui luttent contre la montagne et ses éléments savent attendre et ne feront aucun geste, aucun travail qui ne soit dicté par le respect de la nature.

Le mois de mai demande beaucoup à l'apiculteur, c'est le mois par excellence, surtout en plaine, de l'essaimage. Et chaque année, le débutant cherche sans y parvenir à retarder ou à supprimer cette échéance. Après une réclusion des abeilles de trois à quatre jours par suite de mauvais temps, l'apiculteur découvre en se rendant au rucher un magnifique essaim suspendu au premier pommier ! D'où est-il sorti et surtout pourquoi ? Voilà des questions qui ne seront pas résolues facilement cher débutant, alors, il s'agit de parer au plus pressé. Le mieux est de s'occuper de cet essaim en lui vouant un soin particulier. L'occasion est exceptionnelle pour faire cons-

truire des cires gaufrées qui deviendront, par le travail inné des abeilles, les plus beaux cadres bâtis. Il faut un bel essaim pour obtenir deux kilos d'abeilles qui occuperont facilement quatre ou cinq cadres avec cire gaufrée. Gardez-vous de loger un essaim sur de vieux cadres noirs ou souvent malpropres, car les abeilles qui abandonnent un beau logis pour une véritable aventure, même si elle est souvent tragique, sont toujours bien disposées à construire de nouveaux rayons. Il faut donc en profiter. Mais rien ne se construit si la nourriture fait défaut. Une fois l'essaim en ruche, laissez celle-ci jusqu'au soir au pied de l'arbre en prenant soin de l'abriter du soleil. A la tombée de la nuit, déposez cette nouvelle demeure à son emplacement définitif. N'oubliez pas de remplir copieusement le nourrisseur d'un bon sirop jusqu'au moment où les cires seront construites. Si vous avez encore des craintes d'évasion, déposez durant deux jours dans un endroit sombre et frais (pas froid) après avoir fermé les tirettes. Cette ruche gagnera son emplacement définitif le soir à la tombée de la nuit sans omettre d'ouvrir les tirettes.

Questionné sur la façon de poser les cires aux cadres, je me vois dans l'obligation de donner une réponse de Normand. Car les apiculteurs sont très individualistes, travaillent différemment les uns des autres, ont naturellement tous raison et dans le cas précis qui nous préoccupe, je dois reconnaître que cette définition est valable ! Nombreux sont les apiculteurs qui posent l'armature métallique dans le sens horizontal, d'autres non moins nombreux, posent les fils dans le sens diamétralement opposé. Les deux systèmes sont valables, le principal est que le fil soit bien « noyé » dans la cire et que cette dernière ne « flotte » pas dans le cadre.

Amis débutants, nous pouvons nous réjouir, c'est le moment de l'année où toutes les espérances sont encore permises. La récolte en elle-même ne laisse personne indifférent, mais voir l'activité débordante d'une ruche au moment de la miellée, sous un soleil éclatant, est pour tout apiculteur un moment de véritable recueillement et de pieuses méditations. C'est le bonheur que je vous souhaite à tous.

Vevey, le 15 avril 1973.

A. Paroz.

Je paie Fr. 3.50 le kg de vieux rayons de cire. Ceux contenant du pollen sont les bienvenus. Paiement comptant après réception. Opercules et rayons contenant du miel seront refusés ainsi que les cadres.

Mme Veuthey Claire, 21 rue Octodure, Martigny, tél. (026) 2 20 47.

Vieille cire, Fr. 3,20 le kg., paiement comptant.

Expédier à **Adrien Rochat, 1343 Les Charbonnières. Gare Le Pont**